COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DE SEINE-ET-MARNE

BULLETIN JAUNE

N° 454

15 avril 2013

SOMMAIRE
N°454
Avril 2013

Commission Communication (18 mars 2013)	2
Commission Haut Niveau (21 mars 2013)	3
Comité Directeur (29 mars 13)	4
Bureau (12 avril 2013)	8
Demande de subvention	11
Zoom du mois (La SACEM)	12
Bilan Formation dirigeants	13
Informations diverses	14
Trésorerie et Courriers du CD	15

A vos calendriers sportifs……

Natathlon Etape 2
Samedi 20 avril 2013
Dimanche 21 avril 2013
Piscine de Melun

Natathlon Etape 3
Samedi 18 mai 2013
Dimanche 19 mai 2013
Piscine de Meaux

Calendrier du CD

Commission Communication
Lundi 15 avril 2013

Commission des cadres
Lundi 15 avril 2013

Commission Natation Course & Eau Libre
Jeudi 18 avril 2013

Bureau
Mardi 23 avril 2013

Le Comité Départemental est fermé durant les vacances scolaires du 29 avril au 3 mai 2013

Réouverture le lundi 6 mai 2013

L'édito du Président…

Avec le retour des beaux jours , c'est déjà le dernier trimestre de la saison sportive qui pointe son nez.

C'est le travail de toute une année qui va porter ses fruits, même si les podiums ont déjà été nombreux pour certains.

C'est aussi pour beaucoup d'entre vous la période de préparation de la fin de la saison, mais aussi et déjà de la prochaine à venir : l'éternelle épreuve de demande de subventions pour conduire les actions que l'on souhaite développer, le début des Assemblées Générales de Clubs.

A ce propos, le Comité a décidé cette année d'accompagner les clubs qui en feront la demande pour assister à leur assemblée générale. Quoi de mieux que de pouvoir répondre en direct à nos adhérents et nos licenciés, parents et nageurs. La formation des dirigeants a montré à quel point les bénévoles ont besoin d'être soutenus dans leur engagement associatif et que les nombreuses questions qu'ils se posent doivent trouver écoute et réponse.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous prochainement pour concrétiser ce projet.

D'ici là, bonne lecture !

Patrick Ashford
Président du CDN 77

Les évènements du mois en photos

Master de Torcy 24 mars 2013 : 3 records d'Europe

COMMISSION COMMUNICATION

18 MARS 2013

Président : Patrick SOULIE

Présents : Irène RABARON, Christophe BRINGUET, Pierre LOUBIERE, Patrick SOULIE,
Absents : Marie Pierre BEURRIER

Ordre du jour :

Publication du bulletin jaune en cours

Le bulletin jaune de ce mois-ci contient 30 pages. Il est inutile de le surcharger avec des articles de fond. Ils seront reportés sur le prochain bulletin.
Des informations de dernière minute viennent d'être transmises pour être intégrées.
Compte tenu du délai, puisque nous souhaitons publier le BJ ce jour, certaines seront reportées sur le prochain numéro.

Maquette bulletin extérieur :

Les demandes de modification concernant les noms des clubs ont été à nouveau adressées à Mme Marchese. La maquette définitive devrait être utilisable rapidement.

Enquête de satisfaction :

Seuls 4 questionnaires ont été retournés au CD. Il est proposé de faire un rappel dans le BJ pour le retour des questionnaires avant de communiquer les résultats. Christophe se charge également de mettre le questionnaire en ligne sur le site du CD pour susciter de nouvelles réponses.

Bulletin Jaune N° 454 :

Le Comité de rédaction fixe le contenu du prochain numéro qui paraîtra au mois d'avril 2013.
- ***Photos:***
Celles du Natathlon des 23 et 24 mars et du meeting qualificatif 3 des 30 et 31 mars, si nous en obtenons quelques unes.
- ***Comptes-rendus :***
Commission Communication du 18/03/2013 (PS)
Commission Haut Niveau du 21/03/2013 (IR)
Comité Directeur du 29/03/2013 (PS)
Bureau du 12/04/2013 (PS)
- ***Zoom du mois :*** Les contrôles anti dopages (article rédigé par Pierre)
- ***Réglementation :*** SACEM (article rédigé par Irène)
- ***Informations diverses :*** Formation Dirigeants avec la synthèse de l'évaluation de cette formation, si suffisamment de questionnaires sont parvenus au Comité.
Résultats des élections du CIF.
- ***Courriers arrivée et départ***

Après publication du bulletin,

Fin de la réunion à 22h00
Président de la Commission Communication
Patrick SOULIE

Prochaine réunion le 15 avril 2013

COMMISSION HAUT NIVEAU

21 MARS 2013

Président : Patrick ASHFORD

Présents : CD 77 : Patrick SOULIE, Pierre LOUBIERE, Irène RABARON
Excusés : CD 77 : Christine HURTADO, Ghislaine LAURENDEAU, Patrice BICH, Franck BENAZET, Jean Jacques BEURRIER
Clubs : Laurence D'ADDA, Youri SOYER, Christophe RENAULT, Didier ROUET, Fabien HORT

Ordre du jour :

Répartition des sommes :

19 nageurs sont sur liste ministérielle
15 nageurs sont sur liste du potentiel 77

Allocation de base attribuée : 25 800 €
Suite à une communication au Conseil Général pour confirmation : 8 000 euros supplémentaires sont attribués pour les nageurs passant du potentiel 2012 à la liste ministérielle 2013.

Pour répartir les sommes, il est décidé d'attribuer un système de point.
1 point pour les potentiels, 2 points pour les hauts niveaux et 3 points pour Axel Reymond (haut niveau senior).
Il est mis de côté : 2000 euros pour les visites médicales et 1020 euros pour l'organisation d'un colloque.
Il reste donc à répartir : 30 780 euros entre :
15 potentiels = 15 points
18 hauts niveaux = 36 points
1 haut niveau senior = 3 points
= 54 points

30 780 €/54 points = 570 euros le point

Attribution des sommes suivantes :

Pour chaque potentiel : 570 euros
Pour chaque Haut Niveau : 1 140 euros
Pour le Haut Niveau seniors : 1 710 euros

Visite médicale :

Un courrier sera adressé aux nageurs concernés (et en copie aux présidents) pour leur rappeler que les visites médicales des nageurs sur liste ministérielle sont prises en charge par la FFN. Il convient également que les familles sachent qu'elles ne doivent absolument pas régler les visites médicales lors de leur passage.
Un courrier sera également adressé aux plateaux techniques pour repréciser les règles de fonctionnement et les destinataires des factures selon les nageurs.

Organisation du colloque :

Franck Benazet est en charge de préparer le colloque et déterminer les sujets à aborder.
A l'occasion d'une compétition, Pierre Loubière a pris contact avec le DTN de la fédération qui pourrait intervenir (DTN ou DTN adjoint) afin d'échanger avec les entraineurs sur les objectifs de la fédération en matière technique.
Des contacts seront repris pour faire aboutir cette proposition.
Il est proposé d'organiser ce colloque fin septembre, début octobre 2013, le calendrier de la saison n'étant pas encore trop surchargé.

Fin de la réunion 21h30
Patrick Ashford
Président de la Commission

COMITÉ DIRECTEUR
29 MARS 2013

Président : Patrick ASHFORD - Secrétaire : Patrick SOULIE

Présents : Alexandra ANNE, Roseline GUISEFFI, Christine HURTADO, Ghislaine LAURENDEAU, Irène RABARON, Véronique SECRESTAT, Jean-Jacques BEURRIER, Angelo GUISEFFI, Patrick ASHFORD, Patrick SOULIE.

Excusés : Evelyne BICH, Brigitte FONTAINE, Franck BENAZET, Patrice BICH, Pierre LOUBIERE, Pascal NOIREZ, Eric WARGNIER.

Assiste : Marie-Pierre BEURRIER

Ordre du jour :

Communication :

Bilan sur les retours du formulaire de satisfaction du Bulletin jaune :

4 retours de questionnaire sur 28 clubs, ce qui représente environ un taux de retour de 14%.

Il est demandé aux présidents ou représentants de club autour de la table de se mobiliser pour remplir le questionnaire. Un rappel a été effectué lors de la parution du dernier B.J, et le questionnaire a été remis en ligne sur le site du Comité. Un délai supplémentaire est donc accordé avant de faire la synthèse des retours.

Ce faible taux de retour montre à quel point il est difficile de communiquer, et ce malgré les demandes des clubs qui sont demandeurs d'une meilleure communication.

Point sur les travaux de la commission comm:

Suite aux remarques concernant la maquette du bulletin dirigé vers l'extérieur, les modifications ont été intégrées et nous avons reçu sur DVD la maquette finalisée.

Pour rappel, nous devrons penser à la remise des prix de ce concours (2 participants auxquels il sera remis un bon d'achat).

Pour réaliser le bulletin, il sera nécessaire de fixer son contenu (objectifs du Comité, plan de développement, résultats des nageurs etc….). La commission souhaite la parution du premier numéro au mois de septembre 2013. Le comité de rédaction doit être le plus large possible afin de faire de ce document un réel outil de communication des activités du CD.

Natation Course/ Eau Libre :

Bilan de la Commission Haut niveau :

Le Comité Directeur prend connaissance des décisions prises lors de la commission haut niveau du 21 mars 2013. (Cf. Compte-rendu de la commission page précédente).

Il est rappelé qu'un dossier complet concernant le suivi médical va être transmis aux nageurs concernés par les contrats d'objectifs avec un double aux présidents de club. Ce dossier sera établi par Pierre LOUBIERE. Véronique SECRESTAT qui est concernée par un nageur de haut niveau indique n'avoir rien reçu à ce jour. Ce point sera revu avec Pierre à son retour.

Pierre doit également contacter Mme CARINI de la fédération afin d'obtenir des éclaircissements sur les remboursements des visites médicales concernant les nageurs sur liste ministérielle (et normalement pris en charge par la F.F.N).

Un rappel va être fait aux nageurs concernés afin qu'ils ne règlent pas les factures aux plateaux techniques, ce qui s'est déjà produit par le passé.

Pour ce qui est des plateaux techniques nous observons quelques pratiques « douteuses » :

- double facturation pour une même visite.
- tarifs différents pour un même examen (plus cher à Savigny).

Décision :
Pierre est chargé de faire un courrier aux plateaux techniques pour évoquer et résoudre les problèmes rencontrés.

Quoi qu'il en soit, les présidents de Club peuvent préparer dès maintenant :
Un tableau de suivi des dépenses par nageur au titre du Contrat d'Objectif pour la saison 2013, et faire parvenir les factures correspondantes au Comité pour leur prise en charge.

Le colloque des entraîneurs :
Suite à l'absence excusée des deux principaux membres du Comité Directeur qui avaient en charge ce dossier, il est remis à l'ordre du jour du prochain bureau.

Point sur les compétitions à venir :
Concernant le natathlon 2, il semble qu'il y ait eu une incompréhension sur la piscine retenue pour cette compétition.
Rappel des faits : En début de saison, cette compétition a été demandée par Pontault-Roissy. En novembre, faute de confirmation de la part de l'agglomération de communes, un email a été adressé à Melun pour prendre en charge l'organisation de cette compétition.
En janvier 2013, l'agglomération de Pontault Combault/Roissy en Brie a finalement donné son accord pour le prêt de sa piscine. Malheureusement, le Comité départemental n'en a pas été avisé, ni oralement, ni par mail, ni par courrier.
Suite à la réponse positive de Melun et l'engagement du Comité avant que celui-ci apprenne que la piscine de Pontault-Roissy était disponible, il n'est plus envisageable de faire marche arrière.
Christine Hurtado est certaine qu'elle a fait parvenir un mail dès janvier pour confirmer la réservation de la piscine.
A ce jour, il n'a pas été possible d'en trouver trace, ni au départ, ni à l'arrivée.

Décision :
Comme convenu et suivant les engagements pris par le Comité Départemental, le natathlon 2 se déroulera bien à Melun.
Un courrier sera fait à l'agglomération de Pontault Combault / Roissy en Brie afin d'expliquer la situation et d'excuser le Comité sur la non prise en compte de la réservation.

Trésorerie :

Paiement des frais de compétitions :
Il est constaté depuis le début de l'année 2013 que le règlement des engagements pour les compétitions par les clubs s'effectue régulièrement.
En début de saison, les clubs s'étaient mis à jour entre octobre et novembre de 2 200 euros d'engagements non réglés de la saison dernière. Ce décalage dans les paiements ne perdure pas cette année.
En revanche, le règlement des amendes pour manques d'officiels n'est pas à jour. Des rappels sont en cours.

Licences :
Pour ce qui est des rentrées financières concernant les licences, celles-ci sont en augmentation, d'environ 10%.
Cette augmentation de recettes concernant le poste « licences » traduit une augmentation globale du nombre de licenciés sur le département.
Une étude financière sera effectuée sur la procédure de ristourne sur les licences proposée par le CIF et relayée par le Comité 77 vers les clubs qui enregistrent une augmentation significative du nombre de licenciés pour la saison en cours. Le CIF sera en capacité d'aider les comités à procéder au calcul.
Cette étude sera effectuée à l'approche de la fin de la saison.

Etat d'avancement de la trésorerie :
A fin mars, 70% des dépenses prévues au budget sont effectuées, ainsi que 82% des recettes.

Remboursement de la journée du 20 janvier 2013 :

Concernant les engagements du dimanche janvier 2013 (pour intempéries neigeuses), Marie Pierre finalise la liste des clubs concernés et les montants à rembourser.
Après vérification des sommes, les clubs seront informés des modalités de remboursements qui restent encore à définir, soit par avoir, soit par chèque.

Assurances :

Ce dossier est clos. Les nouveaux avenants sont signés et l'assureur nous a informé des remboursements qui seront effectués au prorata des dates de changements. Nous attendons maintenant les chèques de remboursement.

Médecine du travail :

Le Comité est désormais en règle. La cotisation a été réglée pour l'année auprès du Centre de Médecine du travail.
Marie Pierre a pu passer sa visite médicale à Pontault. (Elle est apte au travail !). La prochaine visite médicale aura lieu dans 2 ans.

Prise en charge des engagements :

Comme convenu lors du Comité Directeur du 22 février, il a été procédé au calcul des engagements depuis le début de la saison pour les clubs qui ont accueilli une compétition. Le montant global est de 1754,20 € après la compétition des 30 et 31 mars 2013. Patrick Ashford souhaiterait que soit procédé à la prise en charge par le CD de 50% du montant des engagements des clubs accueillants (877,10 € à ce jour). Il soumet cette proposition au vote du Comité Directeur. Après que chaque membre présent du CD se soit exprimé oralement sur le principe et les modalités de prise en charge, il est procédé au vote.

Décision :

Avec 9 voix pour et une abstention (C. Hurtado), il est décidé de prendre en charge 50% des engagements des clubs qui ont accueilli une compétition, et ce dès le début de cette saison. Cette prise en charge s'effectuera par un remboursement par chèque après la fin de la saison. Ce chèque sera remis à l'assemblée générale aux clubs présents.
Par 7 voix pour, 2 voix contre et une abstention, il est décidé d'envoyer le chèque par courrier pour les clubs absents lors de l'AG.

Patrick Ashford se félicite de cette première décision et remercie les membres du Comité Directeur d'avoir contribuer à cette avancée. Il précise qu'il ne s'interdit pas « d'aller plus loin » lors de la prochaine saison.

Formation Dirigeants :

Aujourd'hui nous avons seulement deux retours (sur 15 possibles) du formulaire de satisfaction concernant cette formation.
Cette expérience nous conduit à réfléchir aux modalités de retour de ce questionnaire.
Pour l'organisation des prochaines sessions, il sera impératif de s'accorder un temps en fin de session afin que les personnes puissent le remplir sur place à la fin de la séance, comme c'est d'usage habituellement dans les formations.

Organisation du CD :

Dossier CNDS :

Le dossier a été déposé au C.D.O.S 77 et à la D.D.C.S 77 dans les délais requis.
Patrick Soulié s'est chargé quasiment de l'intégralité de la rédaction du dossier. Notamment celle du bilan des actions passées et de la partie « plan de développement du Comité », compte tenu des modifications qui ont été apportées

cette année, en particulier sur les critères d'attribution de la subvention.
Ce dossier est très lourd et très prenant. En effet, tous les documents ne sont pas forcément à disposition de tout le monde pour remplir les différentes parties et un travail important de recherche et de reconstitution des données a du être réalisé. Patrick tient à remercier Pierre et Irène pour leur participation active pour le rendre dans les délais (29 mars 2013).

Pour l'année prochaine, il conviendra d'associer les présidents de commission, notamment sur la partie évaluation des actions présentées dans la demande de subvention, mais aussi pour les actions à venir pour la saison en cours.
Il est dommage de déconnecter les objectifs de certaines commissions et du CD en général des actions présentées dans le cadre des demandes de subvention. D'où la nécessité que ce travail soit un travail global et d'équipe mieux préparé en amont.

C.D.O.S 77 :
Le Comité Départemental de Natation avait proposé la candidature de Pierre LOUBIERE pour siéger à cette instance.
L'A.G du C.D.O.S, qui s'est déroulée le samedi 23 mars 2013 à Roissy en Brie, a permis l'élection de Pierre Loubière que nous félicitons. Il sera désormais le « digne » représentant du CDN 77 au CDOS et pourra nous informer du fonctionnement et des projets de cette instance.

Questions diverses :

Nationale 2 Eté :
Une fois de plus, le Comité déplore que cette compétition se déroule en même temps que les épreuves du B.E.P.C.
Un courrier sera adressé à la F.F.N (Angelo se charge de le rédiger), bien que, selon JJ Beurrier, cela ne changera absolument rien. Jean-Jacques indique que le calendrier sportif ne peut pas tenir compte des obligations scolaires.

E.N.F :
Il est rappelé que les sessions **ne sont ouvertes qu'aux clubs de Seine et Marne et que cette consigne doit être impérativement respectée de la part de tous.**

Activité du secrétariat :
Considérant que le Comité dispose de fonds pour rembourser 50% des engagements aux clubs qui organisent des compétitions, Marie Pierre demande de travailler une journée de plus dans le cadre de son contrat. Patrick ASHFORD prend acte et prévoit de mettre cette question à l'ordre du jour d'une prochaine réunion. Il insiste sur les conséquences d'une telle décision. En effet, elle entraîne pour le Comité, un budget supplémentaire pour les salaires et des charges sociales, et ce de manière pérenne.
900 euros de prise en charge d'engagements sur une année n'est pas comparable à plusieurs milliers d'euros pour une journée supplémentaire de travail par semaine. De plus, il n'est pas sûr que ce besoin soit ressenti comme étant nécessaire toute l'année par le Comité. Il conviendra d'étudier et de recenser la charge de travail pour prendre une décision éclairée.

Fin de la réunion à 23h00
Secrétaire Général
Patrick SOULIE

BUREAU

12 AVRIL 2013

Président : Patrick ASHFORD - Secrétaire : Patrick SOULIE

Présents : Patrick ASHFORD, Pierre LOUBIERE, Pascal NOIREZ, Irène RABARON, Patrick SOULIE.
Excusés : Jean Jacques BEURRIER, Franck BENAZET, Patrice BICH, Angelo GUISEFFI.

Communication

Diffusion du bulletin jaune

Il est proposé d'élargir officiellement la diffusion du bulletin jaune la saison prochaine.
En effet, certains présidents font suivre le bulletin jaune aux membres de leur Comité Directeur et aux entraineurs de leur club.
D'autres, par oubli ou manque de temps ne communiquent pas sur les informations qui paraissent dans le bulletin.
En demandant en début de saison les adresses emails des personnes susceptibles de recevoir le bulletin jaune, le Comité se chargera de l'envoi aux différentes personnes, et ce sans coût supplémentaire. Dans l'adhésion au Comité, sera compris l'envoi du BJ quel que soit le nombre de personnes par club.
Cela supposera de diffuser des informations plus générales et intéressant un public plus large.
Le BJ sera moins orienté sur un compte rendu exhaustif et détaillé des réunions, mais plus sur les décisions ou les informations qui en ressortent.
Les comptes rendus exhaustifs resteront exclusivement du ressort des membres du CODIR participants.

Réalisation du 4 pages à l'attention des partenaires

Un des point à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur sera consacré à un brainstorming concernant les articles à diffuser dans le 4 pages.
Chaque membre du Comité peut commencer à un réfléchir, sachant que ce journal devra refléter l'ensemble des activités du CD. Il conviendra également de se répartir la rédaction des sujets qui devront figurer selon les thèmes retenus, les 4 membres titulaires de la Commission Communication ne pouvant assurer la totalité des tâches d'écriture.
Le Comité souhaite que le premier numéro du bulletin soit édité en septembre 2013. Il aura une fréquence bi annuelle.
Compte tenu de l'importance de ce sujet, il faudra veiller à ne pas surcharger l'ordre du jour du prochain CODIR.

Natation

Participation des Maitres des clubs de Seine et Marne aux compétitions

Afin de répondre aux attentes éventuelles des clubs concernant la catégorie des maitres, le Comité souhaite répertorier dans chaque club le

nombre de personnes susceptibles d'être intéressées par la mise en place de compétitions spécifiques à cette catégorie.
Un questionnaire de remontée d'informations sera adressé en début de saison afin d'évaluer le nombre de licenciés des catégories loisirs/ perfectionnement et compétitions dans les clubs. Cette réflexion est d'autant plus intéressante que la FFN milite pour que les clubs développe un axe « sport/santé » en direction des adultes et notamment des seniors.

Trésorerie

Remboursement de la journée du 20 janvier

Marie-Pierre a finalisé le calcul et envoyé des avoirs au club, à utiliser comme un chèque et à déduire du montant des engagements aux prochaines compétitions.
En cas de désaccord sur le calcul, les clubs sont invités à le faire savoir.

Ristourne sur les licences

C'est le CIF qui effectuera le calcul du montant à rembourser tant pour la part régionale que pour la part départementale pour les Comités départementaux qui ont adhéré à cette décision. Il transmettra un tableau afin que les CD puissent effectuer les remboursements.
Selon l'impact de l'opération, cette ristourne sera reconduite ou non par le Comité Ile de France pour la prochaine saison.
A cette occasion, le Comité Départemental se réserve également la possibilité de reconduire ou non l'opération, indépendamment de la décision du CIF.

Dossier Haut Niveau

Pierre Loubière nous fait part de la difficulté qu'il rencontre avec les différents plateaux techniques, notamment concernant le paiement des factures.

Selon les nageurs, les catégories et les plateaux, plusieurs pratiques coexistent, notamment des erreurs dans l'adresse de facturation (facture à la FFN plutôt qu'au CD, facturation directement aux familles des nageurs, factures au CD).
Cette confusion entraine des retards de paiement considérables, certaines factures de la saison passée étant toujours « sous le coude » en attendant d'éclaircir le « qui paye quoi ? Et combien ? ».

Selon la catégorie du nageur (liste ministérielle ou potentiel), les factures sont payées par la FFN ou par le CD. Une seule certitude : en aucun cas, elles ne doivent être payées par les familles, malgré l'insistance de certains plateaux. Se pose également la question des prix prohibitifs pratiqués sur certains plateaux, qui font que la FFN plafonnent ses remboursements. Ce qui entrainent une confusion supplémentaire.

Pierre se charge de démêler la situation pour ne plus faire face à ces problèmes récurrents.
Irène se charge de payer les factures récupérées et régularisées au nom du CD, ainsi que de procéder aux remboursements des factures acquittées par les parents.

Formation

Patrick a traité les questionnaires retournés par les participants à la formation dirigeants. Voir le bilan dans l'article suivant.

Une remarque nécessite réflexion : compte tenu de la masse d'informations contenues dans cette formation, il semble que 2 sessions soient insuffisantes.

Décision :
Calibrer cette formation sur 3 sessions pour la prochaine saison.
Diffuser le calendrier dès le début de la saison afin que chacun puisse prévoir ses disponibilités

Organisation du CD

Bureau élargi

Le prochain bureau du 23 avril sera élargi aux différents présidents de commission afin de faire un point sur l'avancée des objectifs de la saison, sachant que nous rentrons dans le dernier trimestre.

Assemblée générale des clubs

Afin de présenter aux clubs les projets du CD, recueillir les besoins, mais surtout de pouvoir répondre aux interrogations des licenciés des clubs ou des dirigeants, le CD souhaiterait pouvoir accompagner les clubs qui le désirent lors de leur assemblée générale en mandatant le président du CD et/ou un des membres du bureau.

Un courrier sera effectuée pour faire la proposition aux différents présidents de clubs.

Questions diverses :

Les différentes décisions prises depuis le début de l'année sont passées en revue et certaines actions sont relancées.

Fin de la réunion à 23H00
Le Secrétaire Général
Patrick SOULIE

Demande de subventions

A l'instar des clubs du département, le Comité Départemental a avait pour objectif de déposer son dossier de demande de subvention avant le 29 mars 2013 auprès de la DDCS et du CDOS.

Le Comité a défini son plan de développement selon les orientations prioritaires ministérielles pour l'année 2013.

Les actions qu'il a souhaité mettre en avant sont les suivantes :

Les orientations ministérielles prioritaires :

- **L'offre de pratique**
- **Le soutien à l'accès au haut niveau**
- **La fonction éducative et sociale du sport, le sport au service d'actions innovantes et citoyennes**
- **La formation et l'emploi**

Promotion et développement de l'accès des femmes aux responsabilités associatives

Formation de 4 personnes féminines du Comité Départemental, licenciées dans un club, mais n'ayant aucune responsabilité dans ce club, afin de les mettre en capacité de gérer un club, en qualité de présidente ou trésorière, soit dans le club, soit au Comité départemental.

Animation du réseau et soutien au développement des clubs

Poursuite de la formation pour les dirigeants avec l'appui d'intervenants extérieurs.

Formations (dirigeants, éducateurs, arbitres et juges) organisées par la structure départementale

Poursuite des formations d'officiels en mettant l'accent sur les nouveautés règlementaires.

Poursuite des formations d'évaluateurs et d'assistants dans les 3 niveaux d'ENF (Sauv'Nage, Pass'Sport de l'eau et Pass'Compétition)

Détection et soutien au parcours d'accession à l'excellence sportive

Le Comité poursuivra également l'organisation de déplacements sur des compétitions de haut niveau.

Pour les meilleurs Minimes / Cadets :

- organisation de rassemblements, participation à des meetings en bassin de 50m,
- préparation spécifique aux Championnats de France Minimes et Jeunes Eté

Pour les Benjamins :

- des stages de perfectionnement et de travail des techniques,
- des déplacements sur des meetings en vue de la préparation aux échéances fédérales,
- un regroupement des meilleurs pour la participation au Trophée Lucien ZINS.

ZOOM du mois

Les manifestations sportives et la règlementation SACEM

Lors d'une manifestation publique, l'utilisation d'un fond musical est soumis au versement d'une taxe pour les auteurs, que la SACEM est chargée de recouvrer.

Les clubs sportifs sont soumis à cette règlementation. Depuis peu, la SACEM a allégé les démarches auxquelles les utilisateurs doivent se soumettre pour être en règle.

2 possibilités coexistent :

1. L'adhésion annuelle :

Création d'un nouveau forfait sport amateur.

La SACEM simplifie les démarches des clubs de sports amateurs. Pour se faire, elle met à leur disposition un nouveau barème destiné à couvrir la quasi-totalité des diffusions musicales auxquels ils peuvent avoir recours dans le cadre de leurs activités. Les associations peuvent trouver toutes ces informations sur le site internet de la SACEM ainsi qu'un formulaire de déclaration en ligne leur permettant de souscrire le forfait sport amateur et de bénéficier d'un tarif adapté.

Le Forfait Sport Amateur : des démarches simplifiées

CONDITIONS GENERALES :

- Ce forfait s'entend par club et par discipline. Un club proposant plusieurs disciplines, doit souscrire autant de forfaits que de sections sportives diffusant notre répertoire,
- Il est limité aux seules sections "amateurs" du club,
- Il est souscrit pour une saison, d'une durée d'un an maximum.

Le Forfait Sport Amateur couvre :

La sonorisation simple des manifestations sportives :

Il s'agit des manifestations sportives comportant une simple sonorisation générale. Le rôle joué par la musique lors de telles séances est accessoire ou secondaire en ce sens qu'il ne possède aucun lien avec la prestation des sportifs.
Sont de fait exclus les sports pour lesquels il existe une synchronisation entre la pratique sportive et la musique, comme par exemple, les spectacles hippiques, la danse, la gymnastique, la natation synchronisée…etc.

La sonorisation de petites manifestations musicales :

Sont concernés : les journées portes-ouvertes, vide greniers, lotos ou autres manifestations qui cumulent les critères suivants :

- entrée gratuite,
- aucune recette ni participation,
- réservée aux seuls adhérents du club,
- budget des dépenses inférieur à 850€,
- manifestations organisées dans les locaux de l'association.

Sont exclues toutes les manifestations organisées pour le réveillon du nouvel an, même si celles-ci répondent aux critères énoncés ci-dessus.

La sonorisation du local associatif :

S'applique aux diffusions de musique de sonorisation, quel que soit le genre de l'appareil utilisé (télévision, radio etc.) données dans les locaux d'une association dont l'accès est réservé à ses membres et à leurs proches.
Ce local peut comporter un bar dont les prix pratiqués doivent néanmoins être impérativement inférieurs à ceux relevés dans le secteur commercial local.

Les tarifs de la saison 2012/2013 incluant la Sacem et la Spré sont les suivant :

Club de moins de 80 adhérents :
123,31€ TTC par an
Club de moins de 80 à 160 adhérents :
280,31€ TTC par an
Club de plus de 160 adhérents :
560,02€ TTC par an

2. La déclaration par manifestation sportive

Le principe : Obtenir une autorisation, et verser une rémunération.

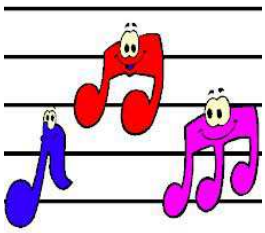

Pour diffuser de la musique au cours d'une manifestation que vous organisez, il est obligatoire d'obtenir l'autorisation préalable des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, et leur verser une rémunération. Pour établir un devis et obtenir l'autorisation de la Sacem, une déclaration simplifiée est mise à disposition en ligne sur le site de la SACEM.

A l'issue de cette déclaration, la Sacem confirme que la manifestation prévue bénéficie bien de l'autorisation forfaitaire et indique le montant TTC du forfait de droits d'auteur à régler avant la séance.

Il reste ensuite à lui adresser le règlement en rappelant le numéro d'autorisation qu'elle vous aura communiqué.

Ce paiement libère de toute autre formalité et permet de bénéficier automatiquement de la réduction de 20% que la Sacem accorde aux organisateurs munis de son autorisation.

Une facture acquittée de la Sacem est envoyée pour la comptabilité du club, avec celle de la SPRE qu'il conviendra de régler à réception.

Attention, si la manifestation n'est pas déclarée préalablement à sa tenue ou si le règlement n'est pas parvenu à la SACEM en temps et en heure, c'est une tarification majorée qui est appliquée.

Si les manifestations déclarées entrent bien dans les conditions d'application de ce forfait, le tarif est de **58,81 € TTC** (valable du 01/01/12 au 31/12/2014) ou de **51,48 € TTC** si l'association est adhérente d'une fédération signataire d'un protocole d'accord avec la Sacem ou si elle est agréée éducation populaire.

BON À SAVOIR

La politique partenariale de la Sacem :

Pour développer ses relations avec les utilisateurs de musique, la SACEM a développé son partenariat et conclu près de 160 protocoles d'accord avec des fédérations d'associations et des groupements professionnels.

La FFN est signataire de ce protocole d'accord avec la SACEM, ce qui permet aux clubs l'obtention du tarif minoré.

*Extraits des documents publiés sur le site de la SACEM : www.**sacem**.fr/*

Bilan de la Formation des Dirigeants organisée par le Comité Départemental de Natation

Le Comité Départemental de Natation a mis en place pour la saison 2012/2013 des sessions de formation en direction des dirigeants de clubs (présidents, membres des bureaux ou du comité directeur des clubs et du Comité départemental).

Cette formation était répartie sur 2 sessions dont les thèmes s'appuyaient sur les préoccupations que pouvaient rencontrer les participants à l'occasion de leurs activités associatives :

La connaissance de la F.F.N :
- Les structures – Les propositions de la F.F.N - La licence – La labellisation (4 niveaux)
La connaissance des institutions du monde sportif – Les partenaires
Les responsabilités d'un Président
La nouvelle réglementation sur les piscines
Les règles sociales vis-à-vis des Éducateurs : informations sur les différents contrats de travail
Le projet sportif Club :
- Comment le définir et l'adapter à son Club ?
- Tenir compte des projets départementaux, régionaux et fédéraux.
Mettre en place son Projet Club
Solliciter des subventions :
- Subventions auprès de la Collectivité locale
- Subvention Fonctionnement Club (Conseil Général)
- Subvention pour manifestations exceptionnelles (Conseil Général) C.N.D.S

Pour chacun de ces modules, et en fonctions des sujets, le comité s'est attaché les services de participants extérieurs.

Des formulaires de satisfaction ont été remis aux participants et retournés au Comité.
Le Comité tient à adresser ses remerciements aux personnes qui ont pris le temps de répondre afin d'améliorer nos prestations et faire évoluer les contenus.

Les sujets abordés correspondaient aux attentes des stagiaires.
Ces sessions ont permis aux participants de prendre connaissances des informations dont ils avaient besoin.
Néanmoins, il faut pouvoir les mettre en application.
En général, les informations diffusées sont accessibles sur internet, mais il faut faire des recherches parfois longues. Cela ne remplace pas les échanges aussi bien avec les intervenants qu'avec les dirigeants en formation.

D'un avis général, la formation a été très appréciée et nécessite d'être reconduite la saison prochaine.

Le choix des intervenants et des formateurs correspondaient aux thèmes abordés.
Leurs discours étaient adaptés, ce qui a rendu les contenus clairs et accessibles.

L'accueil des stagiaires
Convivial, agréable et sympathique. La mise en route avec le café, le jus d'orange et les viennoiseries ont contribué à la bonne ambiance.

Les supports de formation ont été appréciés et ont permis de concentrer son attention sur les échanges en repartant avec toute la documentation nécessaire.

Cette formation est nécessaire pour tous les nouveaux dirigeants. En effet, cela permet de mesurer leurs responsabilités dans le plan de développement de leur club. Cette formation doit être la plus large possible et s'adresser à tout public en relation avec la natation.

Le calendrier proposé avec des dates échelonnées entre octobre et février semble pertinent.
Commencer tôt dans une période avec peu de compétition est opportun. De plus, les Assemblées Générales de club tôt dans la saison permettent d'impliquer les nouveaux dirigeants.

La durée des sessions (2h30) est un peu courte, compte tenu de la densité des informations.

Les bonnes idées :

Décentraliser ces formations afin d'être plus près du terrain et favoriser la participation des nouveaux dirigeants.
Ce qui implique d'élargir le nombre de formateurs afin de ne pas solliciter toujours les mêmes.

Mettre en place un **carnet de suivi de formations**.

N° 454

15 avril 2013

Rappel aux Clubs

La fin de la saison approchant, les engagements de la compétition à venir ne seront pas validés, si le club n'est pas à jour :

- des engagements des compétitions précédentes,
et/ou
- des forfaits des compétitions précédentes
et/ou
- des amendes pour manque d'officiels.

Il est impératif de valider les engagements prévus pour les compétitions à venir sur extranat avant la fermeture de celle-ci.
La fermeture est fixée au :
DIMANCHE SOIR
précédent la date de compétition.

Seul candidat à sa propre succession, Jean-Jacques BEURRIER a été réélu à la tête du Comité Ile de France lors de son assemblée générale pour les 4 années à venir.

Ont été également élus lors de cette assemblée :
- Christophe BRINGUET (CNVM)
- Pascal NOIREZ (Les Aquarines de Pontault-Roissy)

Félicitations à nos 3 seine-et-marnais.

TRESORERIE RÉCEPTION

Mars 2013

le 14

2054	Eurocom	facture de 4046.25€ « coupes, médailles etc… »
2055	Crédit Mutuel	carte de dépôt disponible
2056	AC Pontault Roissy	chèque de 7051.70€ licences « 2420.50€ bordereau n°107534 + 1572.60€ bordereau n° 107731 + 3058.60€ bordereau n°107819 »
2057	Coulommiers	chèque de 345.60€ engts «Meeting Dept Qualif 2» Savigny le 16/02/13
2058	Coulommiers	chèque de 285€ (235€ « Stage Lamoura saison 2011/2012 » + 10€ « forfaits Demi Fond » + 40€ « formation ENF3 »)

le 15

2059	Melun Val de Seine	chèque de 14.40€ engts « Chpts Dept Maîtres » Ozoir 27/01/2013

le 18

2060	CN Val Maubuée	chèque de 118.80€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2061	Ponthierry	chèque de 28.80€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2062	CMS Meaux	facture de 280€ « visites médicales de D'ADDA A. + POTIER H. + SAMOKINE Y. »

du 21 au 29

2063	Savigny	chèque de 519.40€ (332.20€ licences bordereau n°108057 + 176.40€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13 + 10.80€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13)
2064	Pays Fertois	chèque de 33.20€ (10.80€ + 32.40€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13) chèque à ren voyer à refaire
2065	Nangis	chèque de 140.40€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2066	Provins	chèque de 79.20€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2067	Vaires	chèque de 21.60€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2068	Melun Val de Seine	chèque de 205.20€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2069	Montereau	chèque de 75.60€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2070	Mitry Mory	chèque de 97.20€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2071	Combs	chèque de 28.80€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2072	Fontainebleau	chèque de 129.60€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2073	Lagny	chèque de 118.80€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2074	Moissy	chèque de 97.20€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2075	Claye Souilly	chèque de 32.40€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2076	Nangis	chèque de 54€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2077	Mitry Mory	chèque de 118.80€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2078	Nemours	chèque de 57.60€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2079	Combs	chèque de 198€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2080	Provins	chèque de 32.40€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2081	Claye Souilly	chèque de 136.80€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2082	Nemours	chèque de 95€ (10€ forfaits « Meeting Dept Qualif 2 »+ 50€ pénalités officiels « 1ère BPA3 + 35€ « Meeting Dept Qualif 2 »)

2083	Combs	chèque de 235€ (pénalités pour manque d'officiels 85€ « Chpts des Maîtres » + 70€ « Meeting Dept Qualif 2 » + forfaits 40€ « Meeting Dept Qualif 1 » + 40€ « Meeting Dept Qualif 2 »)
2084	Pays Fertois	chèque de 70€ (pénalités officiels 50€ « 1ère BPA » + 50€ forfaits « Meeting Dept Qualif 2 »
2085	Montereau	chèque de 105€ (pénalités officiels 70€ «Chpts des Maitres » + 35€ € « Meeting Dept Qualif 2 »)
2086	Provins	chèque de 35€ pénalités officiels « Meeting Dept Qualif 2 » + 35€ «Chpts des Maitres »
2087	Lagny	chèque de 190€ pénalités officiels (85€ «Chpts des Maitres » + 70€ « Interclubs B/M » + 35€« Meeting Dept Qualif 2 »)
2088	Fontainebleau	chèque de 50€ pénalités officiels «Interclubs Benj. » + 100€ « Interclubs B/M » + « Meeting Dept Qualif 2 »
2089	Allianz	contrat multirisque

Avril 2013

le 4

2090	Moissy	chèque de 201.60€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2091	Vaires	chèque de 68.40€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2092	Chelles	chèque de 162€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2093	Emerainville	chèque de 86.40€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2094	Montereau	chèque de 212.40€ engts «Meeting Dept Qualif 3» Montereau le 30/03/13
2095	Emerainville	chèque de 86.40€ engts « Natathlon 1 » Savigny le 23/03/13
2096	Nemours	chèque de 68€ licences bordereau n°108135
2097	Emerainville	chèque de 105€ pénalités officiels « Meeting Dept Qualif 2 »
2098	Emerainville	chèque de 10€ forfaits « Chpts 77 »

le 8

2099	Meaux	chèque de 34€ licences bordereau n°108357
2100	Melun Val de Seine	chèque de 68€ licences (34€ bordereau n°108289 + 34€ bordereau n°108224)
2101	Meaux	chèque de 35€ pénalités officiels « Meeting Dept Qualif 2 »
2102	Val Maubuée	chèque de 60€ formation « ENF 1 » le 24/10/12
2103	Val Maubuée	chèque de 200€ pénalités officiels (100€ «Chpts des Maitres » + 70€ « Interclubs B/M » + 30€ forfaits «Chpts 77 »)
2104	AC Pontault Roissy	chèque de 455€ (pénalités pour manque d'officiels 120€ « Meeting Dept Qualif 2 » + 35€ « Meeting Dept Qualif 1 » + 250€ « Interclubs B/M » + forfaits 10€ « Meeting du Demi Fond » + 20€ « Chpts 77 » + 20€ « Meeting Dept Maitres »)
2105	Pays Fertois	retour chèque de 43.20€ engts (32.40€ + 10.80€ « Natatlon 1 »
2106	Crédit Mutuel	relevé de compte

le 11

2107	Ponthierry	chèque de 55.30€ licences bordereau n°108412
2108	Val Maubuée	chèque de 225.30€ licences bordereau n°108419
2109	Orange	facture de 43.86€
2110	Ecosphere expertise	facture de 25.71€ « bulletin de paie/charges sociale) + RIB
2111	SIMT	facture de 114.82€ « cotisation nouveau salarié + régularisation droit d'entrée »
2112	Crédit Mutuel	facture de 6.22€ «eurocompte association »

COURRIERS REÇUS

Mars 2013

le 11

2303	Montereau	demande inscription officiel « C » + compte rendu de OUARDI B.

le 15

2304	FFN	« Natation Magazine » mars 2013
2305	A. GIUSEFFI	cartes d'officiels

le 18

2306	CDOS	AG Elective du CDOS, bilan 2012, compte résultats 2012 et budget prévisionnel 2013

du 21 au 29

2307	AC Pontault Roissy	compte rendu passage d'officiels « C » de CORREIA SILVA R. + SOULIE G. + PIE C. + DEMEZ A. + HAMADI M. et HAMADI C.
2308	Montereau	demande de passage d'examen d'officiel « C » + compte rendu de OUARDI B.
2309	Fontainebleau	compte rendu passage d'officiels « C » de PINSARD F.
2310	Lagny	compte rendu passage d'officiels « A » de DUMUR S. + OCCHIPINTI I.
2311	Lagny	retour « fiche d »évaluation de la formation des dirigeants »
2312	Ville de Montereau	convention à signer entre le CD77 et la ville de Montereau pour le « Meeting Dept Qualif 3 » à la piscine de Montereau

Avril 2013

le 4

2313	PT Médical Melun	attestation de passage de visite de COMMUNAUDAT M + LE MAOULT E. + SOYER E.
2314	Emerainville	demande passage d'examen officiel « B » de HALADJIAN J.

le 8

2315	AC Pontault Roissy	mail : résultats Pass'sport de l'eau et Pass compétition du 07/04/13

le 11

2316	Montereau	mail : résultats Pass'sport de l'eau et Pass compétition du 07/04/13

TRESORERIE PAIEMENTS

Mars 2013

le 11

1414	CIF	chèque de 401.10€ licences, bon de commande n°1974
1415	FFN	chèque de 980€ licences, bon de commande n°7682
1416	P. SOULIE	chèque de 65.70€ « remb achat formation des dirigeants »
1417	Ecosphere expertise	chèque de 25.71€ « bulletin de paie/charges sociales »
1418	SFR	tip de 13.31€
1419	Orange	tip de 43.86€
1420	Dalmatia	rappel facture 310€ « frais de secrétariat 2012/2013 »

le 25

1421	CIF	chèque de 1704.80€ licences, bon de commande n°1978
1422	FFN	chèque de 4048€ licences, bon de commande n°7696

le 29

1423	Pays Fertois	retour chèque de 33.20€ engts « Natathlon 1 »

Avril 2013

le 4

1424	Megatek	chèque de 429.36€ remise en état du «Start Time »
1425	Allianz	retour contrat signé + avenant de résiliation

le 5

1426	ROUET D.	chèque de 80€ intervention « formation des dirigeants »
1427	US Villefuif Natation	rappel facture de 214.50€ engts « Chpt régional Hiver »
1428	CA L'Hay Les Roses	rappel facture de 351€ engts « Chpt régional Hiver »
1429	Creil Natation	rappel facture de 14.40€ engts « Chpt 77 des Maitres »
1430	AC Pontault Roissy	rappel facture de 22€ engts relais« Chpt 77 Hiver »
1431	Barbizon	rappel facture de 70€ pénalité d'officiels « Chpts 77 »
1432	Claye Souilly	rappel facture de 50€ pénalité d'officiels «Journée BPA »
1433	Mitry Mory	rappel facture de 90€ pénalité d'officiels « Chpt régional Hiver »
1434	Nangis	rappel facture de 120€ pénalité d'officiels (70€ « Chpts 77 » + 50€ « Journée BPA »)
1435	Ponthierry	rappel facture de 70€ pénalité d'officiels « Chpts 77 »
1436	CN Cachan	rappel facture de 45€ pénalité d'officiels « Chpt régional Hiver »

COURRIERS ENVOYES

Mars 2013

le 13

970	CDOS	coupon réponse AG du 23/03/2013

le 22

971	Montereau	attestation pour VITRY Ludovic
972	Allianz Actif Pro	étude personnalisée signée TIP à annuler

le 28

973	Mairie de Montereau	convention signée entre le CD77 et la Ville de Montereau pour le « Meeting Dept Qualif 3 » à la piscine de Montereau

Avril 2013

le 4

974	Mairie de Montereau	convention signée entre le CD77 et la Ville de Montereau pour la «4ème Journée ENF » à la piscine de Montereau